

mèze



n°29
Avril 2011

votre journal

Bulletin municipal d'information

L'Étang de lire



21 et 22
mai 2011



Mèze

une nature méditerranéenne

LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE MÈZE

À la satisfaction unanime de l'assemblée municipale réunie en session plénière, le 17 février dernier, le compte administratif, autrement dit le résultat de l'exécution du budget principal de la Ville pour l'exercice 2010, fait apparaître un résultat global plus favorable que les prévisions du budget adopté en mars 2010. Et ce, malgré une conjoncture nationale difficile.



Mais les chiffres sont là !

Le maire de Mèze, Henry Fricou présente les résultats.

« Nous constatons une stabilisation des dépenses de gestion à + 1,46 % et un niveau plus haut que prévu de la progression des recettes de gestion qui s'établit à + 6,05 %.

En conséquence, notre épargne brute fait un nouveau bond en avant de + 35,6 %, s'établissant à 1 330 000 euros en 2010, contre 988 000 euros en 2009. Conséquences directes :

une capacité d'autofinancement des investissements en augmentation et une diminution de la dette de 2,7 % qui confirme la bonne tendance amorcée en 2009, le tout, je le précise, sans recourir, pour la septième année consécutive, à une augmentation des taux d'imposition.

Dans ces conditions, le montant des investissements de la Ville de Mèze a pu légèrement progresser de 4 212 000 euros en 2009 à 4 329 000 euros, soit plus 2,78 %, en 2010 alors que la moyenne des communes de France se situe à - 0,3 % ».

Comme tient à le souligner Henry Fricou, « ces résultats ont été obtenus grâce à une gestion placée sous le signe de la prudence et de la maîtrise. Mais la prudence n'est pas synonyme de frilosité et encore moins de restriction.

Nous avons mis l'accent sur une économie des dépenses de fonctionnement, une meilleure organisation et une meilleure gestion des services et des dépenses d'investissement en cohérence avec les capacités financières de la Ville. »

Le budget 2011 dans la même ligne

Le maire de Mèze annonce que « le budget 2011 suivra la même ligne de conduite que nous voulons prudente mais volontaire. Cette année encore, nous n'augmenterons pas la part communale des taux d'imposition ».

En ce qui concerne l'investissement, Henry Fricou indique « qu'il restera soutenu avec un budget équilibré à plus de 5 millions d'euros. Un million sera consacré aux bâtiments communaux, 1,5 million aux voies et réseaux, 150 000 euros à l'éclairage public, 120 000 euros aux installations sportives. 350 000 euros seront affectés à la 2^e tranche de rénovation du Taurus.

L'aménagement de l'aire des festivités, pour un coût de 1,2 million d'euros fait également partie des investissements de 2011. De même que la restructuration, dès l'été prochain, du chemin des Costes pour un montant de travaux estimé à 700 000 euros ».

Un certain nombre de projets d'investissements sont prévus pour l'année 2011.

2011

DES PROJETS À LA PELLE

- aménagement de l'aire de séchage des filets au port des barques avec la création d'un passage piétonnier le long du parking ;
- aménagement du square devant le collège Jean Jaurès ;
- aménagement des parkings de la Calandreta, de la crèche Claude Bastide et de l'Enclos ;
- réalisation d'une piste cyclable entre la RD613 et le rond-point des oliviers, intégrée à la piste Marseillan-Balaruc ;
- rénovation de la salle du Campotel ;
- aménagement de l'îlot central végétalisé de la place Mèril Poujade ;
- signalétique en ville pour les bâtiments publics et les commerces ;
- aménagement des locaux du rez-de-chaussée de la place Baptiste Milhau pour l'école de musique ;
- mise aux normes de la grande salle de l'ancienne cave coopérative pour l'accueil des manifestations culturelles et festives ;
- aménagement du chai du château de Girard ;
- réalisation d'un plateau sportif et d'une piste de BMX au Sesquier, à proximité du skate parc ; l'ensemble formera l'espace Philippe Poujol ;
- création d'une salle supplémentaire de 130 m² pour accueillir les associations proposant la danse comme activité...
- réaménagement des espaces verts sur la place Baptiste Milhau et le rond-point de l'avenue de Montpellier.

Mairie, place Aristide Briand – BP 28 – 34 140 Mèze

Tél. : 04 67 18 30 30

Mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr

Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Comité de rédaction : Sophie Rolhion

Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade

Photos : Service communication

Conception, réalisation maquette : Biotope –

Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau

Impression : Soulié Imprimeur

Avril 2011



Illustration de couverture :
Simon Lacalmontie



Le programme de l'Étang de Lire est distribué avec votre bulletin municipal.

sommaire

Dossier p. 4-6

Ville en mouvement p. 7

Environnement p. 8

Brèves p. 9

Sport p. 10

Une image - Une histoire ... p. 11

État civil p. 12

Tribune libre p. 12

Brève p. 12

Agenda p. 13

Retour sur l'hiver p. 14

Culture p. 15-16

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION

Le projet de l'État n'est pas figé !

Les services de l'État, en l'occurrence la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), sous l'autorité du préfet de l'Hérault, ont élaboré, conformément à l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2007, le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) pour la commune de Mèze, ainsi que pour les 16 autres communes du Syndicat Mixte du Bassin de Thau. Ce document établit une cartographie des zones potentiellement exposées aux risques de submersion, imposant aux habitants concernés, l'application d'un certain nombre de mesures réglementaires.

Ce projet, tel qu'il a été produit par l'État, a, dans un premier temps, été présenté aux élus et aux services de la Ville de Mèze.

Comme le souligne le maire de Mèze, Henry Fricou, « Nous avons effectué plusieurs remarques sur le projet initial de PPRI concernant notre commune. Mais ces remarques n'ont pu être établies qu'en fonction de nos capacités limitées à évaluer objectivement l'étude technique qui nous a été soumise d'une part et le détail des différents tracés d'autre part. Or, des imprécisions, voire même des incohérences existent encore sur ce projet de PPRI. Certaines erreurs peuvent apparaître sur les hauteurs de terrains concernés. Plus globalement, l'analyse de la DDTM qui évalue la hauteur de submersion sur les rives de la lagune de Thau à 2 mètres NGF (nivellement général de la France), se basant sur les niveaux de surcôte en pleine mer, semble peu réaliste. Par ailleurs, la population de Mèze n'a pas encore eu le temps de s'exprimer sur ce projet, l'enquête publique sur ce dossier devant se dérouler au cours du printemps.

Dans ce contexte, lors de la séance du 17 février dernier, j'ai demandé au conseil municipal d'émettre un avis défavorable, à titre conservatoire, au projet de PPRI proposé par l'État. »

Le projet de PPRI peut encore évoluer

Henry Fricou tient à le préciser : « Les préconisations de la DDTM présentées aux habitants de Mèze lors de la réunion publique du 16 mars dernier ne sont absolument

Ouverture

DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avant son approbation par le préfet de l'Hérault, le projet de PPRI de Mèze fera l'objet d'une phase de concertation avec la population.

Du 4 avril au 6 mai 2011 inclus, aura lieu une enquête publique au cours de laquelle les habitants concernés par ce plan et par les conséquences réglementaires qu'il impliquera, pourront faire valoir leur avis, leurs requêtes et leurs propositions.

Durant cette période, les pièces du dossier de PPRI de la commune ainsi qu'un registre d'enquête seront à la disposition du public au rez-de-chaussée du château de Girard (mairie annexe I).

Un membre de la commission d'enquête constituée par le tribunal administratif de Montpellier accueillera le public les lundis 4 avril et 2 mai 2011, de 9h à 12h, dans les mêmes locaux. Il recueillera toutes les observations sans rendez-vous. Les associations ou les collectifs peuvent solliciter rendez-vous particulier auprès du commissaire enquêteur.

pas gravées dans le marbre. Il me paraît difficile, à ce stade, de les accepter dans leur globalité. Avec l'implication des Mézois, le projet de PPRI devra encore faire l'objet d'évolutions et de modifications. C'est pourquoi la phase d'enquête publique qui commence au début du mois d'avril sera capitale. Elle permettra de faire émerger de manière claire, l'avis de la population de Mèze que je suis déterminé à défendre auprès aux services de l'Etat. J'ai d'ailleurs d'ores et déjà décidé de demander une prolongation de la phase d'enquête publique afin que chaque habitant concerné ait la possibilité de s'exprimer sur ce dossier. »



L'enjeu



Le risque



L'aléa

Les **enjeux** correspondent à l'ensemble des personnes et des biens (enjeux humains, socio-économiques et/ou patrimoniaux) susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

L'**aléa** est la manifestation d'un phénomène naturel (potentiellement dommageable) d'occurrence et d'intensité donnée.

Le **risque** est la potentialité d'endommagement brutal, aléatoire et/ou massive suite à un événement naturel, dont les effets peuvent mettre en jeu des vies humaines et occasionner des dommages importants. On emploie donc le terme de « risque » uniquement si des enjeux (présents dans la zone) peuvent potentiellement être affectés par un aléa (dommages éventuels).

Le CCAS de Mèze

L'atout majeur d'une ville solidaire

Pour apporter un soutien efficace aux personnes en difficulté, les aider à se réaliser sur le plan social ou professionnel, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) développent en permanence les services sociaux, en créent de nouveaux mieux adaptés aux situations de chacun, mettent en place des projets d'insertion...

De la petite enfance aux plus âgés, en passant par les jeunes adultes, une action sociale très diversifiée est menée en faveur de tous les Mézois qui subissent des difficultés personnelles ou familiales, en matière de logement, de revenus, de précarité, d'autonomie...

Les efforts de solidarité de la Ville de Mèze s'appuient principalement sur son CCAS.

Instrument de la politique sociale de la commune, le CCAS est un service municipal autonome.

Il s'agit d'un établissement public dont l'administration, placée sous la responsabilité de son directeur, est distincte de celle de la mairie. Il possède son propre conseil d'administration dont le maire est président de droit et les élus municipaux constituent l'un des deux collèges. Le CCAS fait bien partie intégrante de la sphère d'action municipale. Il est financé par la Ville à hauteur de 830 000 euros. Créé en 1986, le Centre Communal d'Action Sociale de Mèze emploie actuellement 140 agents. Henry

Fricou en est le président et Arlette Caumel la vice-présidente. Il gère des équipements et des services tels que l'accueil de jeunes enfants ou des personnes âgées. Il apporte son soutien à des actions sociales d'intérêt commun gérées par le secteur associatif ou en partenariat avec d'autres collectivités. Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales légales ou facultatives. À titre indicatif, le coût de fonctionnement de l'ensemble des services du CCAS de Mèze pour l'année 2010 s'est élevé à près de 4,8 millions d'euros. Ses nombreuses missions sont compartimentées en trois pôles distincts: le pôle social, le pôle « petite enfance » et le pôle « personnes âgées ».

le pôle **SOCIAL**

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation auquel tous les habitants de Mèze ont accès.

Ses missions obligatoires sont:

- l'instruction des dossiers d'aide sociale légale. Cela concerne les personnes de moins de 60 ans handicapés ou celles de plus de 60 ans dont les ressources n'excèdent pas un certain plafond, afin de permettre la prise en charge d'un hébergement, d'un accueil familial, d'une aide ménagère ou d'un portage des repas, et éventuellement d'une prestation de compensation pour les personnes handicapées... ;
- le suivi de l'insertion des allocataires de RSA;
- la gestion du registre des personnes fragiles isolées (dans le cadre du Plan Canicule);
- la domiciliation pour les personnes sans domicile fixe qui n'ont pas d'adresse postale indispensable pour accéder à leurs droits.

Missions facultatives :

- l'action en faveur des seniors telle que l'instruction des dossiers de demande des repas préparés par la cuisine centrale livrés à domicile ou à retirer au château de Girard (98 personnes bénéficient de ce service).

Le pôle social effectue également des missions complémentaires comme l'accompagnement social.

L'assistante sociale du service intervient auprès d'un public majeur, sans enfant majeur à charge. Les autres situations familiales, avec enfants mineurs, relèvent de l'antenne médico-sociale du conseil



Karine Archimbaud, responsable du pôle social.

général. Les personnes de plus de 60 ans relèvent du service d'action gériatrique du conseil général. Partant de l'analyse de chaque situation personnelle, l'accompagnement social permet de préserver ou de retrouver une plus grande autonomie sociale dans une démarche participative par l'élaboration d'un projet.

Différents dispositifs sont mis en œuvre pour prévenir des situations de précarité:

- le soutien à la gestion budgétaire;
- l'accompagnement dans les démarches administratives;
- l'élaboration des contrats d'engagement réciproque RSA;
- le soutien dans les démarches d'accès et de maintien dans le logement (instruction des demandes de Fonds de Solidarité Logement).

En 2010, le pôle social du CCAS de Mèze a répondu à plus de 7500 sollicitations. 67 % des demandes portaient sur le lien et l'accompagnement social, 25 % sur l'information concernant le logement et 8 % sur la santé.

le pôle PETITE ENFANCE

Le pôle « petite enfance » plusieurs types de services qui s'adressent aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Le CCAS gère deux établissements multi-accueil d'une capacité de 35 places chacun : Lou Mezou, ouvert en 1997 et Claude Bastide qui a été inauguré en 2010. Chaque équipe d'une quinzaine d'agents est constituée de personnels spécialisés (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultrices, CAP petite enfance).

Deux formes d'accueil sont proposées :

- l'accueil régulier. Les horaires au cours desquels l'enfant fréquente l'établissement sont établis pour l'année ;
- l'accueil occasionnel. Les enfants sont accueillis en fonction des besoins des parents et des disponibilités de l'établissement. Ce type de service n'est proposé qu'au multi-accueil Claude Bastide.

Le Service d'accueil régulier familial (SARF)

Autre mode d'accueil du CCAS pour la petite enfance : le SARF « Les Petits Thau ». Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles agréées qui sont encadrées par une puéricultrice. Des temps d'animations collectives sont régulièrement organisés dans les locaux du SARF au Jardin André Montet.

Cette structure, d'une capacité de 20 places, a été ouverte en 2005. Elle compte 9 employés.

250 enfants ont bénéficié de l'un des services « petite enfance » du CCAS au cours de l'année 2010.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM du canton de Mèze n'est pas un lieu



Le multi-accueil Claude Bastide.

d'accueil. Il s'agit d'un service ouvert aux parents en recherche d'un mode de garde et aux assistantes maternelles du canton. Des animations collectives sont proposées aux enfants dans chaque ville du canton, en présence des assistantes maternelles.

Le RAM est animé par une éducatrice de jeunes enfants. Il comprend 44 assistantes maternelles, ce qui offre une capacité d'accueil de 116 places. Sur la seule ville de Mèze, 145 enfants ont bénéficié de ce service en 2010.

Le coût global de fonctionnement du pôle « petite enfance » du CCAS pour l'année 2010 s'élève à 1 281 500 euros dont 443 600 euros à la charge du CCAS de la Ville de Mèze et 215 200 euros issus de la contribution des familles. Le reste provenant des participations financières de la CAF de Montpellier, de la CAF de la Pêche Maritime, de la MSA et du conseil général pour le relais assistantes maternelles.

le pôle PERSONNES ÂGÉES

Les seniors de Mèze en situation de dépendance bénéficient d'une structure d'accueil, l'EHPAD Le Clos du Moulin et de deux services à domicile : le SSIAD et l'ANAD.



Animation tricot pour les pensionnaires de l'EHPAD Le Clos du Moulin.

L'EHPAD le Clos du Moulin

Créé en 1991, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Le Clos du Moulin accueille des personnes de plus de 60 ans qui ne jouissent pas d'une autonomie suffisante.

Il s'agit d'une structure médicalisée d'une capacité de 67 places. Les résidents reçoivent des soins adaptés mais bénéficient aussi d'animations et de temps conviviaux grâce à une équipe pluridisciplinaire de 45 personnes composées d'infirmières, d'aides-soignantes d'agents sociaux, d'une psychologue et d'agents en charge de l'animation et d'un service de restauration.

Le coût de fonctionnement de l'EHPAD pour l'année 2010 s'élève à 2 045 000 euros. Il est géré par le CCAS mais financé principalement par le conseil général et l'ARS.

Le SSIAD

Le service de soins infirmiers à domicile permet de maintenir les personnes âgées ou handicapées dans leur milieu de vie dans les meilleures conditions possibles afin de prévenir

(suite)

(suite le pôle Personnes âgées)

ou de retarder les hospitalisations et d'écourter les séjours en établissement de soins. Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes atteintes d'une maladie invalidante. L'équipe du SSIAD est composée d'infirmières, d'aides-soignantes et d'une psychologue.

L'ANAD

Le CCAS propose aussi un service d'aide de nuit à domicile (ANAD). Il consiste en une surveillance des

personnes âgées dépendantes. Les agents assurent des passages chaque nuit à domicile afin de sécuriser les personnes âgées et d'apporter une aide en cas de besoin.

Le SSIAD et l'ANAD, gérés par le CCAS, emploient 28 agents qui interviennent auprès de 70 personnes. Le coût de fonctionnement de ces services s'élève à 960 000 euros pour 2010, principalement financé par le conseil général et l'ARS.

vers de NOUVELLES ACTIONS SOCIALES

Le conseil d'administration du CCAS de Mèze étudie la possibilité de mettre en place deux nouveaux projets qui pourraient bientôt enrichir l'offre de la Ville en matière d'action sociale. Ces initiatives sont portées par Arlette Caumel, adjointe aux affaires sociales de la Ville et vice-présidente du CCAS. Pour mener à bien ces projets, elle s'est notamment appuyée sur Maryline Vidal, directrice du CCAS, Karine Archimbaud, pour l'épicerie sociale et Sabine Touren pour le lieu d'accueil parents-enfants.

La création d'une épicerie sociale

Selon les données du pôle social du CCAS, environ 5 % de la population de Mèze bénéficie de minima sociaux (Revenu de Solidarité Active ou Allocation Adulte Handicapé). La création d'une épicerie sociale, à Mèze, pourrait apporter une réponse adaptée à ces nombreuses sollicitations. L'épicerie sociale n'a pas vocation à remplacer la distribution alimentaire que proposent les associations caritatives. Dans un espace aménagé en libre-service, elle mettra à la disposition des bénéficiaires de produits variés moyennant une faible participation financière afin de respecter leur dignité et leur autonomie. Les aliments proviendraient principalement de la banque alimentaire. L'épicerie sociale est également un outil d'insertion. Elle proposera des ateliers sur l'alimentation, l'hygiène, la santé, la gestion d'un budget... L'accès à ce service s'effectuera exclusivement sur orientation des assistants sociaux en fonction de critères bien précis.

La mise en place d'un lieu d'accueil enfants-parents

La création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) s'est imposée au CCAS comme une solution pertinente afin de compléter l'offre d'accueil. Ce lieu a avant tout une mission d'accompagnement, de conseil de professionnels, d'écoute et d'échanges. Son action est basée sur la liberté de participation et une garantie de la confidentialité. Il s'agit aussi d'un espace de jeux et de socialisation pour les enfants. L'objectif étant de rompre l'isolement des familles, de créer des liens entre elles, d'améliorer la relation parent-enfant et de prévenir ses dysfonctionnements. Le LAEP sera situé au SARF « Les Petits Thau » Jardin André Montet. Il sera ouvert 4 heures par semaine hors vacances scolaires et pourra accueillir 10 enfants et 10 adultes. L'équipe sera constituée d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une psychologue.



Arlette Caumel, vice-présidente du CCAS (4^e en partant de la gauche) avec l'équipe administrative de CCAS.

● Services sociaux municipaux

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Directrice: Maryline Vidal
Résidence Le courrier du printemps
Tél. 04 67 43 60 67

Pôle Social

Responsable: Karine Archimbaud
Tél. 04 67 18 14 10

Pôle Personnes âgées

EHPAD (Établissement pour Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes) "Le Clos du Moulin"
Directeur: Jean-Pierre Caillol
Impasse Le mas du Moulin
Tél. 04 67 43 60 00

SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) et ANAD (Aide Nuit À Domicile)

Infirmière coordinatrice:
Florence Evrard
Impasse Le mas du Moulin
Tél. 04 67 18 30 05

Pôle Petite enfance

Coordinatrice Petite enfance:
Sabine Touren
Rés. Le courrier du printemps
Tél. 04 67 43 60 67

Multi-accueil "Lou Mézou"

Directrice: Marie-Françoise Pierre
2, impasse Lou Mézou
Tél. 04 67 43 51 13

Multi-accueil "Claude Bastide"

Directrice: Sandrine Carpentier
85, rue des Enfédettes
Tél. 04 67 18 23 98

RAM (Relais des Assistantes Maternelles)

Responsable: Christine Morenta
Résidence Le courrier du printemps
Tél. 04 67 18 86 26

SARF (Service d'accueil régulier familial) « Les petits Thau »

Responsable: Martine Labeur
Rue Privat - Jardin André Montet
Tél. 04 67 74 80 88

Contacts

L'aire **NOUVELLE DES FESTIVITÉS**

Le chantier ne passe pas inaperçu ! L'aire des festivités de Mèze est en travaux depuis la fin du mois de février. Cet espace absolument unique par sa dimension (12 000 m²) en bordure de bassin de Thau a une double vocation : celle de parking en centre-ville et celle de lieu d'accueil des grandes manifestations culturelles et festives telles que l'arrivée du corso, le festival de Thau, la fête de l'huître, les cirques et les fêtes foraines...

Le projet de réaménagement voulu par la Ville préservera ces atouts en conjuguant les impératifs fonctionnels et esthétiques.

La première tranche des travaux actuellement en cours porte sur la réalisation de l'aire de stationnement qui couvre une surface de 7 500 m². Cela comprend le revêtement en enrobé, avec la délimitation des places, la création d'espaces verts en périphérie, la plantation de palmiers côté quai et la pose de jardinières mobiles côté étang.

Important pour la préservation de l'étang, la création d'un réseau de récupération des eaux pluviales avec séparateurs d'hydrocarbures ainsi que l'amélioration de réseaux d'assainissement collectif. Ces travaux comprennent aussi la réalisation de réseaux d'eau potable et d'électricité adaptés à l'organisation des festivités. Cette première tranche sera achevée avant la fin du mois d'avril, avant les corsos des 1^{er} et 8 mai.

La seconde tranche débutera à la fin de l'année. Elle concernera l'aménagement de la promenade piétonne le long des quais par des revêtements de sol de qualité, la création d'un ponton de courtoisie reprenant les dimensions d'une table de parc à huîtres, l'installation de jeux d'enfants à proximité de la plage, de bancs et de l'éclairage d'ambiance.

Le montant de l'opération s'élève à 1,2 million d'euros.



L'aménagement de l'aire des festivités : un chantier de 12 000 m²

la transformation du Taurus

Les travaux de rénovation du centre d'hébergement et de loisirs La Taurus se poursuivent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement dont le montant global s'élèvera à environ 2,3 millions d'euros sur quatre ans. Ils ont débuté en 2010 par une

réfection des façades, des toitures et des menuiseries extérieures ainsi qu'une isolation des bâtiments du centre d'hébergement et de restauration. L'étanchéité de la toiture-terrasse de la salle Bernard Jeu a également été réalisée. Depuis le début de l'année, les travaux portent sur le dojo avec une reprise des façades et de l'isolation, un remplacement de la toiture et du chauffage. Parallèlement, le cinéma municipal fait l'objet d'une mise aux normes pour le passage à la projection numérique et l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

Il faut également souligner un travail important de suppression des arches et autres superstructures en béton désuètes et inesthétiques qui obstruaient la place centrale du Taurus. Le paysage est aujourd'hui dégagé, ce qui offre notamment un gain d'espace d'évolution pour ce lieu extrêmement fréquenté.

En 2012, la réhabilitation du Taurus continuera avec la rénovation de la base nautique, l'aménagement d'un parking devant la salle Bernard Jeu et la transformation du plateau sportif.

La dernière tranche, qui sera exécutée en 2013 sera consacrée à l'installation de chauffe-eau solaires pour alimenter la cuisine et les douches des structures sportives. L'accessibilité pour les personnes handicapées sera améliorée sur l'ensemble du site, les vestiaires des structures sportives et certaines tribunes seront réaménagées.



La réhabilitation du Taurus a débuté par le centre d'hébergement et de restauration (en haut) et le dojo (en bas).

AGENDA 21 Place à la concertation



Une centaine de Mézois ont participé à la présentation de l'Agenda 21 local.

La phase de réunions publiques, organisées par la Ville de Mèze dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, a débuté au mois de février. Près d'une centaine de personnes ont assisté à la première réunion de présentation générale de la démarche en présence du maire, Henry Fricou, de l'adjoint à l'environnement et au cadre de vie, Thierry Baëza et des techniciens du CPIE. Ces derniers sont

chargés par la municipalité d'animer les débats et d'encadrer les travaux qui seront menés afin de permettre aux habitants de Mèze de tracer les lignes d'un avenir durable pour leur ville.

Une seconde réunion publique a été organisée à la Maison du Temps Libre. Les Mézois impliqués dans l'élaboration de l'Agenda 21 ont eu à choisir cinq axes de travail sur lesquels sera bâti le programme d'actions de la Ville.

Les thèmes retenus sont: le patrimoine naturel et l'environnement; le cadre de vie; le développement économique; la circulation, le transport, les déplacements; la culture, le sport et les loisirs.

Prochaine étape: des groupes de travail sur ces thématiques associant public, élus et techniciens vont être constitués. De leurs travaux, émergeront des propositions d'actions sur lesquelles la Ville s'engagera.

Calendrier 2011 des ateliers de travail :

14 avril : Patrimoine naturel, Environnement

9 juin : Cadre de vie

15 septembre : Développement économique

20 octobre : Circulation, Transport, Déplacement

8 décembre : Culture, Sport, Loisirs

LA CONQUE sous protection

Une partie du site de la Conque a été acquise par le Conservatoire du Littoral, établissement public qui mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres.

Justement, la Conque, zone humide en bordure d'étang près de l'Écosite, revêt un fort intérêt en termes de biodiversité. Cet espace abrite en particulier de nombreuses espèces d'oiseaux et une flore spécifique du littoral méditerranéen.

Le Conservatoire a confié la gestion de ce site à la Ville de Mèze qui a décidé de s'appuyer sur l'expérience de l'ARDAM.

La préservation de la Conque passera essentiellement par la maîtrise de la fréquentation de ce site très prisé par les chasseurs, les pêcheurs, les kitesurfers et les promeneurs. Un plan de gestion sera mis en œuvre pour que l'usage de la Conque ne se fasse plus au détriment de la faune et de la flore qui font la richesse naturelle de ce lieu.



les pigeons privés de clocher



Depuis le X^e Siècle, il domine le centre ancien du haut de ses 32 mètres. Le clocher de Saint-Hilaire donne à la silhouette de Mèze toute sa singularité. Depuis des décennies, de nombreux pigeons ont élu domicile dans cet édifice, y répandant d'impressionnantes quantités de fientes extrêmement corrosives.

La municipalité a donc pris la décision d'effectuer un grand nettoyage du bâtiment et de poser des grillages sur l'ensemble des ouvertures (une quinzaine au total) afin d'empêcher les volatiles d'y entrer.

Le montant de cette opération s'élève à 7 000 euros.

l'huître de Thau libérée !

Six interminables semaines ! C'est la durée d'interdiction de récolte et de commercialisation des coquillages qu'ont subi les conchyliculteurs de l'étang de Thau en ce début d'année. Une mesure d'autant moins acceptée par une profession déjà soumise à rude épreuve qu'elle paraissait totalement disproportionnée au regard des risques sanitaires réellement encourus. Au terme de cette sixième semaine, sans perspective de sortie de crise, les conchyliculteurs excédés ont décidé de passer à l'action. Le gros des troupes a montré sa détermination par des barrages routiers et le blocage du port. Message entendu à Paris, au ministère de l'Agriculture qui a accepté de recevoir, le 16 février, une délégation conduite par les représentants de la profession et soutenue par des élus du bassin de Thau. Après trois heures de bras de fer avec les collaborateurs du Ministre, la délégation obtenait, au forceps, la réouverture de l'étang, à la grande satisfaction des conchyliculteurs et, bien sûr, des amateurs de coquillages de Thau.



La délégation du bassin de Thau qui a obtenu, de haute lutte, la réouverture de l'étang au ministère de l'Agriculture. De gauche à droite : Philippe Ortin, président de la section conchylicole ; André Lubrano, président du Cépralmar ; Yves Pietrasanta, président de la CCNBT ; Pierre Bouloire, président de Thau Agglo et Henry Fricou, maire de Mèze.



Anh Dao Traxel a remis la médaille l'EEDCM à 3 Mézois particulièrement méritants.

trois Mézois HONORÉS

Dimanche 6 mars, trois citoyens mézois qui se sont illustrés par leur dévouement et leur générosité au service des autres, ont reçu la médaille de l'association Étoile Européenne du Dévouement Civil et Militaire des mains de sa présidente, Anh Dao Traxel, fille adoptive de Jacques Chirac. Cette cérémonie était organisée sous l'égide de la Ville de Mèze et à l'EHPAD l'Écrin des sages, en présence du maire, Henry Fricou.

Les récipiendaires sont Antoinette Battisti, présidente fondatrice, depuis 1988, de l'Association Populaire Familiale et Syndicale ; Didier Van Elst, sapeur-pompier depuis 1973, instructeur national des moniteurs de secourisme en 1996 qui s'est en outre consacré, à l'Œuvre des Pupilles des sapeurs pompiers français et Yolande Mura qui s'est distinguée par son action bénévole auprès des personnes âgées.

les Mézois en force à la CCI

Changement de cap pour la CCI de Sète-Frontignan-Mèze. La nouvelle équipe de représentants, élue pour 5 ans en décembre dernier, est essentiellement constituée de commerçants et artisans mézois.

La 1^{re} vice-présidente de la CCI est Anick Gibert et le premier secrétaire, Yvan Garcia. Tous les deux sont gérants de PME à la ZAE du Mas de Garric et cofondateurs de l'association « Dynamique du Bassin de Thau ».

Avec les 64 autres élus, ils représenteront les 14 communes du pourtour du bassin de Thau. Ensemble, ils siégeront aux commissions et participeront aux projets d'économie locale. Ils travaillent d'ores et déjà sur des actions communes pour les prochaines fêtes de fin d'année. Une permanence se tiendra à Mèze prochainement.



Anick Gibert et Yvan Garcia

Liste des nouveaux représentants

Membres élus : Anick Gibert, Yvan Garcia, Hervé Chabert, Nicolas Dupuy, Philippe Maradei, Alain Reneteau.

Membres associés/Délégués consulaires : Catherine Le Quellec, Chantal Rodriguez, Frédéric Cianni, Gilles Phocas, Chantal Bodet, Fabienne Segall, Michel Marshall, Lionel Montagne, José Morales.

Membres associés : Marcella Romand, Franck Garcia.

Conseillers techniques : Valérie Dumond, Stéphanie Progrebnoi, Valérie Perea, Guy De Marco.

Contact

CCISète-Frontignan-Mèze

2, quai Philippe Régy

34200 Sète

Tél. : 04 67 46 28 28



Vivez et bougez à Mèze

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS) vient de décerner à la Ville de Mèze le label « Ville Vivez Bougez » ! Une reconnaissance pour le dynamisme sportif de la commune. Qualité des équipements sportifs, du tissu associatif et des services sociaux, ont été les critères déterminants pour l'obtention du label. Les aménagements des espaces favorisant les activités physiques, les pistes cyclables, les accès handiplage et handivoile, ainsi que les actions menées

par les clubs locaux et le service des sports de la Ville ont permis à Mèze d'être la 3^e ville du Languedoc à obtenir cette récompense.

Pour Thierry Baëza, adjoint aux sports, « Ce label est un moteur pour mettre en place des interventions de proximité sur la santé et l'activité physique avec le pôle santé de la DRDJS. Cela va créer une synergie entre les professionnels de santé de la commune, les structures municipales et les associations pour favoriser les activités sportives des scolaires, des jeunes, des adultes, des seniors, mais surtout pour les personnes malades, les personnes handicapées, les femmes enceintes, etc. ».

De son côté, la Ville s'engagera à organiser des séances de sport encadrées par du personnel adapté à chaque public et diverses actions sur le thème « sport et santé ».

Convention Ville de Mèze et Ligue régionale de judo

Pour favoriser l'arrivée de centaines de judokas à Mèze et développer l'activité des centres d'hébergement et de restauration comme le Taurus et le Thalassa, la Ville vient de signer une convention avec la Ligue Régionale de judo Languedoc-Roussillon qui s'engage à organiser au minimum 5 compétitions d'envergure par saison sur la commune. En contrepartie, la ville met à la disposition des organisateurs le personnel du service des sports et le centre Bernard Jeu qui offre aux compétiteurs 1 000 m² de tatamis, soit 8 aires de combats. Une salle annexe au complexe sportif a été aménagée pour stocker les 500 tapis financés par la Région. Le Judo Club Mézois est lui aussi intégré à la convention en prenant en charge l'installation des tapis et la buvette.



De gauche à droite : Mario Sierra, président du comité Hérault de Judo, Thierry Baëza, adjoint au sport, Bertrand Sadourny, responsable du service sports de la Région, Christian Detranchant, président de la ligue LR de judo et Henry Fricou, maire de Mèze.



Les quilles de huit, sport traditionnel languedocien.

Total Festum

Grand rendez-vous festif et populaire des cultures occitane et catalane, Total Festum, proposé par la Région Languedoc-Roussillon arrive à Mèze les 17 et 18 juin. Au programme : concerts, « balètis », « focs de la Sant Joan » (feux de la Saint-Jean), sports traditionnels, animations...

Les cultures occitane et catalane font partie intégrante de l'identité régionale. Cette manifestation doit permettre au plus grand nombre de s'approprier ces langues et ces cultures et de passer ainsi d'une identité revendiquée à une identité pleinement vécue.

Judi 16 juin

Conférences à la bibliothèque municipale

À 18h « Le tambourin » par Gilbert Lhubac.

À 19h « Les feux de la Saint-Jean au cours des siècles » par Albert Arnaud.

Vendredi 17 juin

Sports occitans des calandretas à la Plagette (quai Baptiste Guitard) À 10h-16h.

Conférences au foyer municipal

À 18h « Les Pêcheurs de la Méditerranée » par Alain Camelio.

À 19h « L'ome sortit de la mer » par Jacky Milhau.

À partir de 19h30 Espace chapiteau au parc du château de Girard : restauration sur place par l'association Calandreta.

Spectacle dans le parc du château de Girard

À 21h « L'Ome sortit de la Mer », conte lyrique musical occitan par les Chorégiens, ensemble de 100 choristes et l'orchestre « Une Anche passe » sous la direction de David Sotiropoulos. Tarifs : 10 euros/6 euros. Billetterie à l'office de tourisme.

Samedi 18 juin

Toute la journée sur l'aire des festivités : Sports traditionnels occitans (tambourin, quilles de huit, joutes languedociennes, rames traditionnelles, course camarguaise).

10h-12h Sports occitans de la calandreta de Mesa.

À partir de 19h30 Restauration sur place par l'association Calandreta.

20h Concerts

• Joanda, chanteur et acteur du mouvement culturel occitan propose une musique aux frontières de la tradition et de la

modernité où les sonorités de la vielle à roue se marient avec le style pop actuel.

- Les Mondinas, trois filles, trois toulousaines aux superbes voix, harmonisées dans de belles polyphonies.
- La Cobla Principal del Rossello, orchestre formé de onze musiciens de Cerdagne qui interprètent les musiques traditionnelles du folklore et des danses catalanes.

Programme

Une image Une histoire

par Alain Cambon

Le temps des bugadièras

Année après année, les anciens disparaissent emportant avec eux les souvenirs de leur vie quotidienne. Parmi ces gestes éculés, il y avait la « bugada » (la lessive). Depuis la nuit des temps, le lavage du linge était une charge familiale qui incombait aux femmes. Les lavandières mézoises ou « bugadièras » en occitan ou encore « bugayèdes » étaient nombreuses. Parmi celles-ci, des noms raisonnent encore : M^{mes} Carrié (la Moustacheudo), Roger, Cambon-Espérou, Cros Marie (Lahur), Marie Trinquier, Mas-Bastidette, Claudine Geysse, Joséphine Cros, Guillaume-Deltour, Julie Portes... Quelle que soit la saison, les jours de vent du nord, elles partaient au petit matin emportant leur ballot de linge dans un baquet chargé sur une brouette. Leurs lieux de travail étaient généralement le Grand Pont, l'Escouladou, le lavoir communal, les Sesquiers. Certaines allaient souvent jusqu'à Issanka, d'autres à la rivière du Pallas, ou aux Petits Ponts situés à la sortie du village.



Ci-dessus, photo prise en 1910. Les lavandières mézoises prennent la pause-café. De gauche à droite : M^{mes} Cambon (née Espérou), Caumette (née Arnaud), Mas (née Bastide), Laurent qui sert le café, Alexandre (La Balinguette) et Marie Gars.

Le métier de lavandière est pénible, surtout en hiver. Leurs mains, trempées trop longtemps dans l'eau froide de la rivière, étaient très abîmées. Elles travaillaient dans des positions inconfortables, à genoux sur une pierre plate ce qui leur occasionnait beaucoup de douleurs articulaires. Elles jetaient le linge dans l'eau, le frottaient avec de la cendre pour le faire blanchir (plus tard avec du savon de Marseille), le rinçaient et le tordaient en le pliant plusieurs fois. Pour essorer efficacement le linge, elles le battaient sèchement avec un battoir en bois de frêne ou d'olivier avant de le transporter sur le lieu de séchage, et l'étendaient au grand air sur le gazon ou les herbes folles.

Certaines ménagères n'effectuaient le lavage des draps et des torchons qu'une fois par an. C'était la « grande lessive », l'événement de l'année. Vers 1955, la généralisation de l'utilisation des machines à laver dans les familles a mis un terme à cette besogne et a largement contribué à l'amélioration de la condition féminine.

Le lavoir public

Construit sous la municipalité Paulin Arnaud en 1893 avec une charpente en bois, le lavoir était situé près des anciens abattoirs, où se trouve actuellement la Maison du Temps Libre.

Le lavoir était l'un des lieux privilégiés pour les rencontres féminines où les nouvelles du



La photo ci-dessus de 1947 montre le nouveau lavoir rénové à la suite des intempéries et embruns maritimes qui avaient sérieusement détérioré la charpente en bois construite en 1893. Le 18 mars 1932 la municipalité Mèril Pujade décide d'effectuer la réfection de la toiture et de remplacer la charpente défective par une structure métallique moins élevée que la précédente. À la même date un règlement très strict est établi pour les usagers du lavoir, à savoir :

- 1) Il est défendu de laver sur les pierres du lavoir.
- 2) Le linge ne pourra être rincé dans le Lavoir qu'après avoir été lavé dans des baquets.
- 3) Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et leurs auteurs seront déférés aux tribunaux compétents.
- 4) M. le commissaire de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté (2 septembre 1932).

village circulaient tambour battant et les langues allaient bon train. Autre habitude bien mézoise, elles se retrou-

vaient également dans l'un des dix « cafés d'un sou » de la ville, exclusivement réservés aux femmes.



Grande animation au lavoir en 1915.

OCTOBRE

Naissances

OLIVEIRA Lisandro, CEVAER Baptiste, CORTES Lilou, FABREGUETTES Lily, COMPANY Loan, DI TUCCI - - RIPOLL Manon, COMINGES Maëva, PFANZELTER Pauline, LOPEZ Théo, FIN Siméon, JACQUEY Lucas, LA-FONT Mathis.

Mariages

POUY Claude et JEAN Paule, NACER Kamel et BENAYACHE Nadra.

Décès

LLORCA Odette 87 ans veuve CARAYON, JOURDAN Irénée 83 ans époux ROUX, PALACIOS Éloy 89 ans veuf DE LA MATA, VIEULES Jean 81 ans époux MAUREL, FONTANIÉ Gabrielle 98 ans veuve ALBOUY, CUMANI Marius 86 ans divorcé RENARD, SELLESLAGS Sylvia 90 ans veuve LANNOYE, AMBROSINI Raymond 83 ans veuf CLEMENT, FOURNIÉ Jean-Michel 57 ans époux MAGAR, LECOUFFE Geneviève 96 ans veuve KIRSCH, MARTINEZ Jean 69 ans époux QUINTREC.

NOVEMBRE

Naissances

PEDOUSSAUT Lizia, GORSSE Charlie, MANFROI Léane, JOUSSAIN Arthur, BALOURDET Jany, MAURIN BOMPAR Maël, DUVAL Adrian, VAN GOEY Cassandre, SANTOS Mathis, CARAYON DESSAIGNE Élodie.

Mariages

GIRY Yvon et FLORÈS Claude.

Décès

COMBARNOUS Marcel 91 ans veuf JONQUET, CHRISTOFOLI Odette 86 ans veuve SIMON, DARGOT Bénédicte 38 ans épouse BIGOT, BOUISSET Raymond 89 ans veuf CONQUES, DRO-BACHA Irina 89 ans veuve DUMAS, JACQUES Lucienne 77 ans veuve CAVO, DURAND Marie-Louise 71 ans épouse VAYSETTES, LAFAY Daniel 55 ans époux GOUVERNEUR, MICHEL Liz-Marie 43 ans épouse MAXIME, BIANCHET Ennio 78 ans célibataire.

DÉCEMBRE

Naissances

LÉGER - - VALETTE Charly, LAGUENS MOLINIER Mathieu, VERDIER Clémentine.

CORACHAN Raphaël, GÖNDELEN Vincente, DUCROS Anouk, FISCHER Stacy.

Mariages

FLORIS Cyril et COLLETTE Anne.

Décès

THOMAS Jean 91 ans veuf JEANJEAN, SVETILOFF Tatiana 90 ans veuve BONNARD, THOMAS Pierre 79 ans époux TRÉMÈGE, MOLINIER Christian 60 ans époux VINCENT, NAJDUCH Noël 58 ans divorcé CONTET, IZAAC Robert 78 ans divorcé CALZADA, JEANPIERRE Paulette 99 ans veuve RISI.

JANVIER

Naissances

BOGACZYK Gauthier, FOLLANA Mahé, LYSETTE Shakira, AUGÉ Célyan, ESPEL Nattan, MICHEL Estébane, MARCILLA - - GALIBERT Luna, GRÉVOUL Thomas, MAROTTE Yanis.

Décès

MARNAY Guy 60 ans époux CIGNA, GUILLEMOT Jacques 70 ans époux MALZIEU, HERTOGE Jean-Claude 67 ans époux MASSOTTA, GRÉGOIRE Jean 72 ans époux VIA-ROUGE.

pas d'impunité pour les casseurs

En ce début d'année, la ville a subi deux actes

de vandalisme sur des biens publics. Actes qui se sont aussitôt soldés par l'identification et l'arrestation de leurs auteurs par la police municipale de Mèze.

Quatre individus s'étaient livrés, en février, à des dégradations et vols dans la salle Bernard Jeu pour un préjudice estimé à plus de 10 000 euros. Ils ont été appréhendés quelques heures après leurs méfaits.

L'autre affaire concerne des dégradations répétées sur des espaces verts, au début du mois de mars, qui ont abouti par l'interpellation du vandale.

Les auteurs de ces faits auront à répondre de leurs actes devant la justice.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP SUR 2014

Dans les années 80/90, sous l'impulsion d'Yves Pietrasanta, alors maire de Mèze et conseiller général, notre ville allait prendre une position déterminante pour le sport et l'accueil à Mèze.

Construction du dojo, de la salle Bernard Jeu, du Complexe du Sesquier, de l'école de voile, du centre d'hébergement du Taurus, du village de vacances Thalassa, etc. À cette époque, certains ont trouvé les projets sportifs municipaux démesurés. Mais la municipalité de l'époque a surtout su tirer avantage des opportunités (Jeux Méditerranéens de 1993, partenariats avec les fédérations...) qui ont permis de créer toutes ces structures.

Aujourd'hui, Mèze compte quelque 3 500 licenciés sportifs, dont 850 viennent des villes voisines, qui bénéficient de ces équipements municipaux, sans compter les scolaires et l'organisation de nombreuses manifestations.

Afin de gérer ce parc d'installations sportives, la Ville de Mèze a mis en place en 2009 un service des sports de 9 personnes qui assure l'entretien, la gestion, mais aussi la surveillance, en collaboration avec les autres services municipaux.

De plus, Mèze a le privilège de concentrer une grande part de ses installations pour le sport, les loisirs, l'hébergement, la restauration de groupes, la détente, dans et autour du Taurus, à quelques pas du centre-ville et au bord de l'étang. Une situation que beaucoup de villes nous envient.

L'équipe d'Henry Fricou poursuit la même dynamique. Tout est mis en œuvre pour faire face à la demande grandissante de salles et de créneaux d'utilisation des équipements.

La Ville consacre une somme importante pour les clubs sportifs et pour l'entretien des installations: rénovation du Taurus, projets de nouveaux plateaux sportifs, salle de danse, terrain synthétique, piste de bécoss...

Bien sûr, d'autres équipements pourraient être créés.

Mais il est de notre responsabilité d'élus de veiller à ce que les coûts de réalisation et de fonctionnement restent à la mesure des capacités financières de la ville.

Thierry Baéza
Groupe Cap sur 2014



Lors des élections municipales, j'avais été le seul candidat à soutenir l'idée de la création d'une agglomération regroupant les communes des bassins versants du bassin de Thau. Aujourd'hui, l'idée a fait son chemin et Messieurs PIETRASANTA et FRICOU semblent petit à petit s'engager dans ce processus. On a vu toute l'importance d'une union des élus autour de la lagune, notamment pour régler la crise ostréicole de ce début d'année... Il faut continuer dans cette voie car de grands chantiers restent à faire notamment sur l'assainissement et la gestion du pluvial mais aussi le développement économique et les transports. Gilles PHOCAS Conseiller Municipal gillesphocas@aol.com



G. Leclère



2011 : Un début prometteur.



S. Granier



M. Maurin



R. Colignon



N. Lopez-Cahet

Une gestion financière assainie.

En 2009, le bilan financier de la commune se révélait déjà très correct, et bien en 2010 c'est encore mieux. Félicitons donc au passage la gestion rigoureuse du directeur des services qui depuis 2 ans œuvre pour ce résultat en surveillant scrupuleusement chaque dépense. Ainsi maintenant, 3 possibilités s'offrent à nous.

Soit baisser les impôts locaux, soit investir dans les infrastructures manquantes (salle polyvalente, piscine, sortie d'autoroute) ou bien réduire la dette de la commune. J'avoue que pour nous, un peu des trois nous irait très bien. Affaire à suivre donc...

Le plan de prévention des risques inondation ou PPRI

C'est un document qui en résumé va classer chaque terrain de Mèze en plusieurs catégories: terrain pas inondable, un peu inondable ou beaucoup inondable avec selon les cas, des aménagements obligatoires à faire par les propriétaires concernés. Aussi, j'invite à beaucoup de vigilance car il peut y avoir des incohérences dans le zonage présenté par les services de l'État. Il faut sans tarder prendre connaissance en mairie de ce document, qui n'est actuellement précisons-le que sous forme de projet. Une réunion publique de présentation est prévue le 16 mars à 18h au foyer municipal, ce projet est aussi consultable sur le site Internet de l'équipement http://www.herault.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=1189.

Et comme le souligne la mairie «Ce dossier fera l'objet d'une enquête publique (du 4 avril au 6 mai 2011) au cours de laquelle les habitants concernés par ce plan et par les conséquences réglementaires qu'il impliquera, pourront faire valoir leurs avis, leurs requêtes et leurs propositions.» Après il sera trop tard...

Mèze, le 28/02/2011

G. LECLERE
Responsable du groupe d'opposition

AVRIL

- **Vendredi 1^{er}** à 21h au foyer municipal, Gala de solidarité Sidaction. Concert de variétés avec Quartet Jazz, Laure, Céline Aucante, Jérôme Maugis, Gilles Puiset et Pierre Groscolas. Billetterie à l'office de tourisme intercommunal, 10 euros au profit du Sidaction.
- **Samedi 2** toute la journée au centre Bernard Jeu, championnat départemental de tennis de table catégorie jeunes et au gymnase Gérard Rigal, tournoi de volley.
- **Dimanche 3** à 15h au stade du Sesquier, match de football Stade mézois 1/Montagnac.
- **Jeudi 7** à 18h au château de Girard, conférence sur les prêtres missionnaires de l'Hérault par l'historien Louis Secondy.
- **Vendredi 8** à 21h30 au foyer municipal, élection de la Reine de Mèze et de ses demoiselles d'honneur.
- **Les 9 et 10** toute la journée au centre Bernard Jeu, finales individuelles départementales de tennis de table catégorie jeunes et au gymnase Gérard Rigal, tournoi de volley.
- **Dimanche 10 avril** à 17h à l'église Saint-Hilaire, dans le cadre du festival interreligieux de musiques sacrées, concert judéo-flamenco de Timna Brauer et Elias Meiri Group.
- **Jeudi 14** à 18h au château de Girard, conférence sur les concepts et les méthodes de Pierre Bourdieu présentée par Michel Negrell «L'intérêt à s'investir».
- **Samedi 16** à 19h à la maison du temps libre, théâtre «La Commission centrale de l'enfance» de et par David Lescot (Molière 2009 de la Révélation théâtrale pour ce spectacle).
- **Les 16 et 17** toute la journée au centre Bernard Jeu, mini-coupe régionale de Judo, minimes, cadets, masculins & féminines.
- **Jeudi 21** à 18h au château de Girard, réflexion sur le thème de l'eau par Joseph Colmou, «Le Mississippi: l'Amérique au fil de l'eau».
- **Du vendredi 22 au lundi 25** de la cave coopérative à l'esplanade en passant par la maison de la mer, Festival de Tango «Les Nuits Tanguera», apéros tango, initiations, bals tango...
- **Les 23, 24 et 25** toute la journée au centre Bernard Jeu, 13^e trophée de l'Hérault de patinage artistique & **danse sur roulettes**.



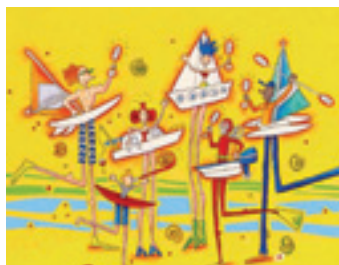
- **Samedi 30** toute la journée au centre Bernard Jeu, championnat départemental de tennis de table jeunes féminines.

MAI

- **Les 1^{er} et 8** toute la journée en ville, **Corso fleuri**.



- **Jeudi 5** à 18h au château de Girard, conférence sur les concepts et les méthodes de Pierre Bourdieu présentée par Michel Negrell «Le philosophe masqué».
- **Dimanche 8** toute la journée au centre Bernard Jeu, championnat départemental de tennis de table par équipe. À 15h au stade du Sesquier, match de football FC Mèze/Cœur Hérault.
- **Mardi 10** à 18h au château de Girard, conférence dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage «Le chevalier de Saint-Georges» par Edgar Bocage.
- **Du 11 au 15** toute la journée au centre Bernard Jeu, championnat de France individuel de tennis de table, sport dans l'entreprise et finales de la coupe nationale corporative de tennis de table.
- **Les 14 et 15** toute la journée sur le port et au Yacht-club, **Fête du nautisme**. Toute la journée au mas de Garric, 5^e salon de 4x4 «O'Thau Vertes».



- **Dimanche 15** toute la journée depuis le parc du Sesquier, course à pied «Les 20 km de Mèze».
- **Mercredi 18** à 15h au cinéma municipal le Taurus, dans le cadre du Salon du livre jeunesse et environnement «L'Étang de lire», projection du film d'animation «Ma petite planète chérie» de Jacques-Rémy Girerd et à 18h «Bonobos» documentaire animalier d'Alain Tixier.
- **Vendredi 20** à 18h au château de Girard, lancement de l'Étang de Lire et vernissage des expositions. À 21h au cinéma le Taurus, projection du documentaire «Bonobos».
- **Les 21 et 22** toute la journée au parc et au château de Girard, Salon du livre jeunesse et environnement «L'Étang de lire». Expositions «Léo Ferré» photographies d'André Fernandez, «La ferme des Patatoff» de Didier Millotte et Simon Lacalmontie, «Légendes de Doudou d'écoliers» d'Élise Ortiou Campion. Présence de bouquinistes & librairies. Escalade gourmande.
- **Samedi 21** de 8h à 13h sur l'esplanade, puces et troc de livres d'enfants. À 10h au château de Girard, Racontages «Histoires, comptines et jeux de doigts». Dès 10h au château de Girard,

ateliers de décoration de cerfs-volants. De 14h à 17h au château de Girard, atelier d'initiation à la calligraphie et à l'enluminure médiévales. À 15h au parc du château, concert et baléti des élèves de l'école municipale de musique avec le groupe «Sors les mains de tes poches». À 15h au cinéma municipal le Taurus, ciné pitchoun, projection du film d'animation «Ma petite planète chérie» suivie d'un goûter. À 17h dans le parc du château, cirque «Travelling palace» par la C^{ie} Goldini. À 18h30 sur le kiosque, concert de chansons occitanes et festives avec le trio «Du Bartas». À 21h au chai de Girard, soirée Léo Ferré, concert spectacle du comédien Philippe Guillard.

• **Dimanche 22** toute la journée dans le parc du château, espace de jeux avec Strataj'm, rencontres dédicaces avec des auteurs et illustrateurs, atelier de maquillage, atelier B.D., manège musical écolo, ateliers cirque... À 11h au château de Girard, contes gourmands «Des mots en bouche». De 14h à 17h au château de Girard, atelier sur le goût et la mémoire «La route des saveurs». Dès 14h au parc du château, ateliers cirque par Kerozen et Gazoline. Dès 14h30 au château de Girard, ateliers B.D. animé par l'illustrateur Didier Millotte. À 15h au cinéma municipal le Taurus, projection du film d'animation «Ma petite planète chérie». À 16h30 au chai de Girard, théâtre «Le vilain petit canard» par la C^{ie} Créature.

- **Samedi 21** toute la journée au centre Bernard Jeu, finales régionales de tennis de table.
- **Dimanche 22** à 15h au stade du Sesquier, match de football FC Mèze/Grabels.
- **Vendredi 27** de 9h à 20h au foyer municipal, don du sang.
- **Dimanche 29** à 15h au stade du Sesquier, match de football Stade 1/Pérols.

JUIN

- **Du 2 au 5** toute la journée au stade du Sesquier, championnat de France de football sport adapté.
- **Dimanche 5** toute la journée au foyer municipal, salon du bien être

«Quintessence».

- **Samedi 11** à 20h30 au centre Bernard Jeu gala de GRS.
- **Les 11 et 12**, voile «les 24h de Thau».
- **Les 11, 12 et 13** toute la journée au stade du Sesquier tournoi de football de Pentecôte.
- **Mardi 14** à 20h30 au foyer municipal, spectacle de l'association Culturesud.
- **Jeudi 16** à 18h à la bibliothèque municipale, dans le cadre de «Total festum», conférences «Le tambourin» par Gilbert Lhubac et «Les feux de la Saint-Jean au fil des siècles» par Albert Arnaud.
- **Vendredi 17** à 18h au foyer municipal, dans le cadre de «Total Festum», conférences «Les pêcheurs de la Méditerranée» par Alain Camélio. À 19h au foyer municipal, conférence «L'ome sortit de la mer» par Jacky Milhau. Dès 19h30 dans le parc du château de Girard, restauration ouverte à tous. À 21h dans le parc du château de Girard, spectacle «L'ome sortit de la mer», conte lyrique musical occitan, par les Chorégiens et l'orchestre «Une Anche passe» sous la direction de David Sotiropoulos.
- **Samedi 18** toute la journée sur l'aire des festivités, Fête des sports traditionnels «Total Festum». Exhibition des sports traditionnels occitans: tambourin, rame traditionnelle, quilles de huit, course camarguaise, joutes nautiques. Dès 19h30 restauration ouverte à tous. À 20h concert avec Joanda, chanteur occitan, les Mondinas, chanteuses polyphoniques et La Cobla Principal del Rossello, ensemble musical catalan. À 23h Sardanes et baléti.
- **Les 17 et 18** à 21h au gymnase Gérard Rigal, gala de danse de l'association Blues Calypso.
- **Mardi 21** partout en ville, fête de la Musique.
- **Samedi 25** au gymnase Gérard Rigal, gala de fin d'année de l'école municipale de musique.
- **Dimanche 26** à la chapelle des Pénitents et sur le port aux nacelles, fête de la Saint-Pierre.
- **Les 1^{er} et 2 juillet** à 21h au centre Bernard Jeu, gala de danse de l'ASCM.



Contact.....● Service culturel et des festivités

Tél. : 04 67 43 86 04

Service des sports

Tél. : 04 99 04 02 01/02

Office de tourisme intercommunal

Tél. : 04 67 43 93 08

Bernard Jeu la salle des grands événements

Cérémonie de vœux, repas populaires, événements sportifs, spectacles... avec sa surface de 2600 m² et sa polyvalence, la salle multifonctions Bernard Jeu est, par excellence, le lieu des rendez-vous des manifestations de grande ampleur.

Depuis le début de l'année, cet espace a déjà accueilli plus de 4000 personnes. **420 seniors invités au repas offert pour fêter la nouvelle année.**

Plus de 1000 Mézois venus assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, le 14 janvier au soir.

300 gymnastes concourant au championnat de France UFOLEP de GRS.

Et 1200 judokas venus de tout l'Hexagone en deux week-ends lors du grand prix régional des benjamins, minimes, juniors, seniors et vétérans et en recevant les demi-finales du championnat de France cadets-cadettes.



L'école municipale de musique multiplie ses concerts et animations musicales. Elle enchante un public qui vient de plus en plus nombreux à chacune de ses représentations. D'abord le concert des 12 professeurs de l'école qui, vêtus de leurs habits de lumière et accompagnés de leur instrument de prédilection, ont interprété du classique, du jazz, du lyrique, de la variété et des musiques du monde. Ensuite la journée dédiée à la clarinette, animée par Élisabeth Assens, clarinetiste de l'école.

Solo, duo avec piano, octuor, chœurs de clarinettes, conférence du maître André Freidine du conservatoire de Béziers et exposition ont animé la maison du temps libre.

Les bonnes notes de l'école municipale de musique



Pas de galère pour la rame traditionnelle mézoise



Gros succès pour la JLSM qui organisait sur le port le 20 février dernier la 1^{re} manche du championnat de France de rame traditionnelle. 500 rameurs venus de tout l'Arc méditerranéen, de la vallée du Rhône et d'Alsace se sont affrontés sur l'épreuve du sprint, une ligne droite de 250 mètres où les féminines mézoises se sont classées 4^{èmes}.

Nouveau succès pour la Fête des Vignerons

Pour la troisième année, l'ancienne cave coopérative de Mèze a été le théâtre de rencontres, d'animations culturelles et surtout de dégustations réunissant plusieurs centaines d'amateurs de bons vins autour des viticulteurs mézois venus présenter le meilleur de leur production.



Concert dans le cadre du festival interreligieux de musiques sacrées

Timna Brauer & Elias Meiri

Primé dans le monde entier, l'ensemble Brauer & Meiri offre un programme basé sur toute la richesse et la diversité de la musique juive. Timna Brauer interprète des chants liturgiques juifs, musulmans et chrétiens à la découverte des liens étroits interreligieux, admirablement accompagnée au piano par le virtuose Elias Meiri et le batteur Courtney Jones. Le concert explore la géographie de l'âme humaine.

Dimanche 10 avril à 17h à l'église Saint-Hilaire, rue Sadi Carnot. Entrée 15 euros/10 euros/2 euros. Tout public.

Musique

Théâtre

« La Commission Centrale de l'Enfance »

Texte et interprétation David Lescot

« Enfant, je passais mes vacances d'été dans les colonies de vacances de la Commission centrale de l'Enfance (CCE), association créée par les juifs communistes français après la seconde guerre mondiale pour les enfants des disparus. Il s'agit d'un cabaret minimaliste. Une sorte de ballade, d'une revue parlée et chantée. Parce qu'on chantait beaucoup à la Commission centrale de l'Enfance... ». David Lescot. Spectacle co-organisé par sortieOuest, domaine départemental d'art et de culture de Bayssan, dans le cadre du Grand Tour ! et la Direction des politiques culturelles territoriales du département de l'Hérault.

Samedi 16 avril à 19h à la maison du temps libre. Entrée 10 euros/6 euros. Tout public dès 12 ans. Durée 1h.



Photo : Béatrice Logeais

Travelling Palace « C'est cabaret près d'chez vous ! »

Cirque



**« Spectacle co-accueilli avec la Verrerie d'Alès/
Pôle national des arts du Cirque, région Languedoc-Roussillon ».**

Le couple Goldini relève le pari fou d'assurer sa nouvelle revue à deux, sur une remorque, avec l'aide de « Frichni », leur cousin de la casse qui a bien voulu les suivre.

Avec sa piste tournante, une farandole de décors, des costumes somptueux et des prouesses époustouflantes, la famille Goldinii évolue sous une myriade de paillettes dans un tourbillon d'émotions !

Un concept inédit de cabaret expérimental, théâtre forain d'avant-garde et cirque néo-post-traditionnel.

Samedi 21 mai à 17h au château de Girard, rue Sadi Carnot. Durée 50 min. Tout public à partir de 6 ans. Entrée libre.

Concert

Soirée Léo Ferré

Spectacle en partenariat avec l'Assos'Thau'Mate

Philippe Guillard, accompagné de Christophe Barennes au clavier et de Rudy Guillard à la guitare, interprète quelque soixante-dix chansons de Léo Ferré. Au programme de cette soirée, les titres de cabaret des premiers temps, les poèmes qu'il a mis en musique et la poésie pure de Léo Ferré.

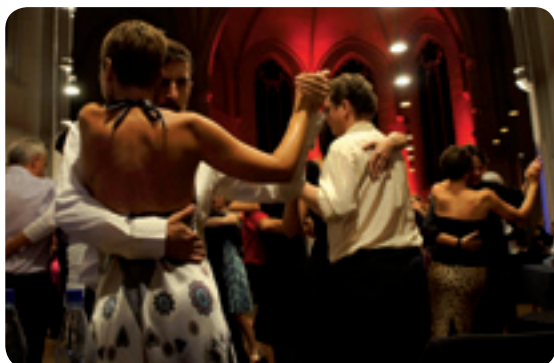
Samedi 21 mai à 21h au Chai de Girard, rue Sadi Carnot. Tarif unique 10 euros.



« LES NUITS TANGUERA » DE MÈZE

Du 22 au 25 avril, une douce brise porteña va souffler sur la ville.

Durant quatre jours, à l'occasion du festival « Les Nuits Tanguera », le cœur de Mèze va battre au rythme du tango argentin.



Les multiples animations seront concentrées dans le cœur de la ville (cave coopérative, Maison de la mer, esplanade).

Des danseurs, amateurs de tango venant de toute l'Europe seront présents à ce rendez-vous pour danser, suivre des cours, se rencontrer, échanger et découvrir la région. Des stages exceptionnels de tango seront dispensés par deux grandes danseuses et musiciennes, Claudia et Anita.

Les Mézois aussi auront la possibilité de danser, de l'après-midi jusqu'au petit matin, portés par un choix musical de grande qualité et des conseils éclairés. Par ailleurs, des cours débutants seront également proposés le samedi et le dimanche, à 14h30, à la cave coopérative (les Mézois bénéficieront d'un tarif préférentiel de 5 euros). Vendredi, samedi et dimanche, à 18h30 des "Apéros Tango" avec des séances d'initiation publiques et gratuites seront organisés sur l'esplanade. Et dès 20h30, place au bal tango précédé de dégustations de vins et de spécialités régionales à l'ancienne cave coopérative.

Les personnes intéressées par ces nuits dansantes sont invitées à retirer leur carton d'invitation au service culturel dans la limite des places disponibles. Le festival se terminera dans une grande fête dansante et musicale avec la despedida (clôture) du lundi de Pâques tout l'après-midi devant la capitainerie. Quatre journées exceptionnelles qui promettent d'être riches de découvertes, de rencontres et de plaisirs entre des aficionados du tango argentin et les Mézois, chaleureusement invités à partager les moments forts de cette première édition des « Nuits tanguera » à Mèze.



Service culturel de la Ville

04 99 04 02 03

www.nuits-tanguera.com

Salon du livre jeunesse et environnement

« L'Étang de lire »

Du 18 au 22 mai, la Ville de Mèze accueille, pour sa 5^e édition, « L'Étang de lire », l'événement littéraire jeunesse

et environnement des rives de Thau. Un voyage au fil des mots à partager en famille tout en prenant conscience de la nécessité d'agir pour préserver notre planète. Créations cinématographiques, expositions, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, animations et ateliers, concerts et autres représentations à savourer sans modération le temps d'un week-end printanier. Salon organisé en partenariat avec la DDLL, la région Languedoc-Roussillon, le conseil général de L'Hérault, les archives départementales de L'Hérault, le CDDP l'Assos'Thau'Mate, L.R.2L.



Programme de L'Étang de Lire sur le site de la ville de Mèze :

www.ville-meze.fr

